



Agilia CHAPE FORCE P4S C-1100



Les pour vous



FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à chape fluide
- jusqu'à 80 m² sans fractionnement
- chapes compatibles avec tous les supports de gros œuvre
- planimétrie optimale : 3 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous réglet de 20 cm
- compatible avec la pose de carrelage P4S 60 cm*60 cm
- chantier propre : pas de déchets, pas de stock, pas de manutention



QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garanties par un ATEX (n°2460)



GAIN DE TEMPS

- productivité élevée : jusqu'à 1500 m² par jour
- recouvrement rapide



Agilia CHAPE FORCE P4S C-1100 est une chape autonivelante fibrée à base de ciment. Ses performances sont garanties par une ATEX (Appréciation Technique d'Expérimentation) de type A délivrée par le CSTB.

Elle est spécialement conçue pour la mise à niveau des sols des locaux classés P4S, limités aux hypermarchés en neuf et en rénovation sans changement de destination du local.

Autonivelante et autolissante, elle est mise en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les locaux classés P4S (limités aux hypermarchés), neufs ou en cours de rénovation,
- sur support dallage terre-plein, plancher dalle avec continuité sur appui (dalle pleine en béton armé coulée in situ, dalle pleine coulée sur prédalles en béton armé, dalle pleine coulée sur prédalles en béton précontraint), plancher en béton coulé sur bacs acier collaborant avec continuité sur appuis, planchers constitués de dalles alvéolées en béton précontraint ou béton armé avec dalle collaborante rapportée en béton armé, avec continuité sur appuis, plancher nervuré à poutrelles en béton armé ou béton précontraint et entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée,

Elle permet d'obtenir une planéité parfaite du sol, avant la pose du revêtement.

Elle doit impérativement être recouverte d'un revêtement de sol de type :

- Revêtements céramiques collés bénéficiant d'une certification NF UPEC P4S
- Dalles de revêtement de sol en PVC sous DTA visant l'application en local U4 P4S E3 C2

Elle est mise en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans l'ATEX (n°2460).

VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

	CIMENT	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE FORCE P4S C-1100	•	•		LOCAUX P4S POSE DÉSOLIDARISÉE (HORS ISOLANTS)



CARACTERISTIQUES

CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- U4 P4S E3 C2

RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1_{FI} (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 2,0 t/m³

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- Classe CT C25-F5

DILATATION THERMIQUE

- ≤ 0,012 mm/m.K

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE

- ≥ 1,2 W/m.K

TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- ≤3 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm

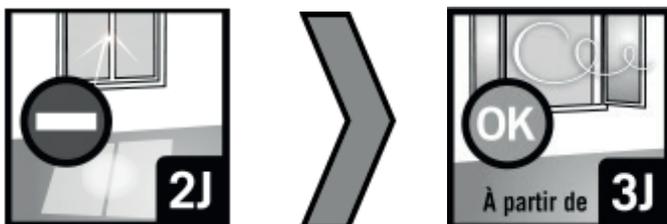
ÉTALEMENT AVANT MISE EN ŒUVRE

- 22 cm +- 2
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE** : protection impérative de la chape de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **2^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : circulation piétonne autorisée,
- **3^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération modérée du local,
- **8^{ÈME} JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL :

- **LB Finition** :
 - > le chapiste doit éliminer le produit de cure par ponçage
 - > délai maximal entre l'élimination du produit de cure et la pose du revêtement : 8 jours

L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VÉRIFIÉE :

- **carrelage** : pose après un délai de séchage minimal de 14 jours OU après obtention d'une cohésion de surface minimale de 0,8 Mpa
- **autres revêtements** : l'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception du support. Elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape qui doit être inférieure à 4,5%. La cohésion de surface doit être supérieure à 1 Mpa.
- **le chapiste peut contrôler l'humidité résiduelle de la chape** à la demande de l'entreprise de pose du revêtement (modalités à définir)



NORME & REGLEMENTATION

NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

ATEX

- 2460



GAMME AGILIA CHAPE FORCE

La gamme Agilia CHAPE FORCE comprend également :

BASE CIMENT À PARTIR DU 01/10/2016	SURFACE DE FRACTIONNEMENT	CURE INTÉGRÉE	SANS PONÇAGE	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO- SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1100	★			●		Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-1200	★				●	Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-3100	★★	●	●	●		Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4 C-3200	★★	●	●		●	Locaux P4 Pose adhérente ou désolidarisée (hors isolants)
Agilia CHAPE FORCE P4S C-1100	★			●		Locaux P4S Pose désolidarisée (hors isolants)



POUR NOUS CONTACTER :

www.chape-lafarge.fr

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

LafargeHolcim France
2, avenue du Général de Gaulle
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

www.lafarge.fr

LAFARGE

LH A member of
LafargeHolcim